



QUELQUES MOTS DE NOTRE ÉVÊQUE

PUBLICATION: 7 JANVIER 2009

QUINZE ANNÉES D'ÉPISCOPAT (1994-2009)

Le vendredi 9 janvier prochain, il y aura exactement quinze années que je recevais des mains de Mgr Gérard Dionne et des autres évêques présents, l'ordination épiscopale par laquelle je devenais, par la grâce de Dieu, le cinquième évêque d'Edmundston: c'était le dimanche 9 janvier 1994. Il n'est pas opportun de dresser aujourd'hui un bilan de ce long ministère parmi vous: pour la durée de ce mandat, je dépasse cependant celui de Mgr Marie-Antoine Roy (1945-1948), de Mgr Fernand Lacroix (1970-1983) et même celui de Mgr Gérard Dionne (1984-1993), le mandat de Mgr Joseph Roméo Gagnon ayant été de vingt-et-un ans (1949-1970).

DÉCISIONS DIFFICILES

C'est dans la sérénité mais aussi dans la tristesse que j'ai présenté, le 8 mai dernier, ma lettre au Saint-Père pour me relever en raison de problèmes de santé, de mes obligations comme cinquième évêque d'Edmundston. Quelques jours plus tard, le Nonce apostolique me téléphonait pour me dire qu'il avait reçu les documents et s'informer de mon état de santé. Lorsque la démission est acceptée par le pape, elle devient effective au moment où le nouvel évêque accueille positivement sa nomination par le Saint-Père. C'est ainsi que le 5 janvier 2009, Sa Sainteté Benoît XVI a accepté officiellement ma démission et qu'il a nommé Mgr Claude Champagne, o.m.i., pour me succéder. Il nous faut poursuivre ensemble l'oeuvre entreprise, en particulier le lancement effectif de notre priorité pastorale sur la nouvelle évangélisation: « Rencontrer Jésus sur ma route ». Comme le siège épiscopal d'Edmundston est devenu officiellement vacant, le Collège des consultants voit à l'administration des affaires du diocèse jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque. Le mardi 6 janvier 2009, le Collège des consultants m'a élu administrateur du diocèse.

ATTACHEMENT AU DIOCÈSE D'EDMUNDSTON

Je ne peux pas oublier les obligations contractées au moment de mon ordination épiscopale: « J'accepte cette charge qui m'a été confiée par les apôtres et qui m'a été transmise par l'imposition des mains. J'accepte cette charge au service de Dieu et je m'engage à la remplir jusqu'à la mort, avec la grâce de l'Esprit Saint. » De toutes les forces qui me sont encore disponibles, je veux donc poursuivre mon ministère épiscopal, en collaborant selon mes possibilités, à l'oeuvre d'évangélisation, en coopérant discrètement à l'activité pastorale, soit comme documentaliste et

rechercheur, soit en coopérant à l'implantation de la pastorale sociale ou autres secteurs de la pastorale. Mais j'en suis assuré, la fonction principale d'un évêque émérite, comme celle de tout être humain, c'est celle « d'aimer et de prier ». Cette double fonction, décrite par le saint curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, peut s'exercer en tout temps et en tout lieu; Jésus présent en chacun de nous, prie et aime pour nous; il est l'être humain le plus aimant et le plus priant de tous les siècles; auprès du Père, il n'est qu'amour et prière. Aux deux questions que me posait Mgr Gérard Dionne, le 9 janvier 1994, j'ai répondu avec ardeur: « Oui, je le veux, avec la grâce de Dieu ». Et ces deux questions étaient: « Voulez-vous travailler à la construction du corps du Christ, qui est l'Église, et demeurer dans son unité, avec tout l'ordre des évêques, sous l'autorité du successeur de Pierre? Voulez-vous intercéder sans relâche auprès de Dieu pour le peuple saint et remplir de façon irremplaçable la fonction de grand-prêtre et de pasteur? » Avec tous mes frères et soeurs du troisième et du quatrième âge, ou encore du premier et du second âge, je souhaite unir ma prière à la leur « pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

LIBRE LATITUDE

Même si l'évêque émérite a la latitude d'aller où il veut et d'organiser son nouvel état de vie, à moins que le pape n'en décide autrement, je crois personnellement que je me dois avant tout au diocèse d'Edmundston avec qui j'ai conclu alliance en 1994. Notre diocèse bien-aimé ne dispose que d'une trentaine de prêtres sur son territoire et d'une centaine de personnes oeuvrant dans les équipes d'animation pastorale, sans oublier les bénévoles des divers secteurs de la pastorale, de la catéchèse et de la pastorale jeunesse. Si le nouvel évêque me le permet, je demeurerai à son service en toute discrétion. Je pourrais retourner à Charlesbourg avec mes confrères eudistes, je pourrais aller demeurer chez un membre de ma famille ou ailleurs, mais il me faudra tenir compte du désir du nouvel évêque et surtout de mon état de santé, l'absence d'un curé résident dans mon milieu, me ferait rapidement devenir comme « le curé officieux » de telle ou telle population, et cette responsabilité dépasserait mes forces actuelles.

OBLIGATIONS CANONIQUES

Le Droit canonique stipule peu de choses au sujet des évêques émérites: le phénomène ne remonte principalement qu'au Concile Vatican II. « L'évêque dont la renonciation à l'office a été acceptée garde le titre d'Évêque émérite de son diocèse et, s'il le désire, conserve sa résidence dans le diocèse, à moins que dans certains cas et en raison de circonstances particulières, le Siège apostolique n'y pourvoie autrement. La conférence des Évêques doit veiller à assurer un entretien convenable et digne à l'évêque démissionnaire, en considérant cependant que l'obligation en incombe en premier lieu au diocèse qu'il a servi. Un religieux Évêque émérite peut choisir son lieu d'habitation, même en dehors d'une maison de son Institut, à moins que le Saint-Siège n'y ait pourvu autrement. Pour sa subsistance convenable et digne, le canon 402,2 sera observé, à moins que son propre institut ne veuille assurer cette subsistance; sinon le Siège Apostolique y pourvoira autrement. » Déjà le supérieur local de Charlesbourg, le supérieur provincial et le supérieur général m'ont invité à me rendre chez les Eudistes. Mais passé une certaine période de repos, le travail apostolique offert saurait-il me satisfaire? Et tous les liens tissés avec la population d'ici pourront-ils être maintenus?

LA VOLONTÉ DE DIEU

Saint Jean Eudes nous ayant formés à obéir de grand coeur à la volonté de Dieu, soyez assurés qu'en ces jours et ces années de discernement, je prie constamment pour connaître et accomplir la volonté de Dieu en toutes choses. Tout comme Paul au terme de ses activités apostoliques, je vous confie « à la grâce de Dieu ».

+ François Thibodeau

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque émérite d'Edmundston
Administrateur du diocèse d'Edmundston